



Projet de consultation, coopération et accommodement relatif à la *loi sur les espèces en péril*

Ateliers sur la proposition d'inscription de trois espèces de chauves-souris migratrices : la chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*), la chauve-souris rousse de l'Est (*Lasiurus borealis*) et la chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*) en vertu de la *loi fédérale sur les espèces en péril*

20 et 28 février 2024

Rapport de synthèse des participants

Créé par : Le Service canadien de la faune
mai 2024



Sauf indication contraire, il est interdit de reproduire les documents de cette publication, en tout ou en partie, à des fins de redistribution commerciale sans l'autorisation écrite préalable de l'administrateur des droits d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Pour obtenir l'autorisation de reproduire des documents du gouvernement du Canada à des fins commerciales, demandez l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en contactant :

Centre d'information publique d'Environnement
et Changement climatique Canada
Place Vincent Massey 351,
boulevard St-Joseph Gatineau
(Québec) K1A 0H3 Sans frais :
1-800-668-6767 Courriel :
enviroinfo@ec.gc.ca

Sa Majesté le Roi du Canada, représenté par le ministre de
l'environnement et du changement climatique, 2024

Also available in English

Remerciements

Environnement et Changement climatique Canada, Service canadien de la faune (ECCC-SCF), souhaite remercier le *Centre for Indigenous Environmental Resources* (CIER) et les participants qui ont assisté à l'atelier virtuel du Projet de consultation, coopération et accommodement relatif à la *loi sur les espèces en péril* intitulé « Ateliers sur la proposition d'inscription de chauves-souris migratrices » les 20 et 28 février 2024.

Liste des acronymes

CIER : Centre for Indigenous Environmental Resources
COSEPAC : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
SCF : Service canadien de la faune
ECCC : Environnement et Changement climatique Canada
LEP : Loi sur les espèces
CCA-LEP : Consultation, coopération et accommodement relatif à la *loi sur les espèces en péril*

Contenu

Remerciements.....	3
Liste des acronymes.....	3
Contenu.....	3
Introduction.....	5
Participants.....	5
Liste des facilitateurs, traducteurs et présentateurs.....	5
Enregistrements graphiques.....	7
Objectif de l'atelier.....	9
Aperçu des présentations.....	9
Présentation 1 : Prière d'ouverture et récit de Caley Doran (Cape Croker Park Anishinaabe Cultural Experiences)	9
Présentation 2 : L'inscription potentielle de trois chauves-souris migratrices sur la liste fédérale des <i>espèces en péril</i> par Wendy Eskowich (ECCC - SCF).....	9
Présentation 3 : Programme de chauves-souris du Service canadien de la faune par Michael Anissimoff et Beth Thurber (ECCC - SCF)	12
Présentation 4 : Favoriser la conservation des chauves-souris grâce à la collaboration des peuples autochtones : Apakwaanajiin (chauves-souris) de Mnidoo Gamii (baie Georgienne) par Steven Kell (biologiste pour la Première Nation Shawanaga)	13
Résumé de la discussion.....	14

Thèmes clés et résumé des questions-réponses	14
Nuage de mots.....	16
Annexe A. Ordre du jour de l'atelier.....	17

Introduction

L'objectif du projet pluriannuel de consultation, coopération et accommodement relatif à la *Loi sur les espèces en péril* (CCA-LEP) est de faciliter la participation des communautés et des organisations autochtones aux processus d'inscription et de planification du rétablissement des espèces terrestres en péril menés par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) dans le cadre de la mise en œuvre de la *loi fédérale sur les espèces en péril* (LEP).

Le rôle du *Centre for Indigenous Environmental Resources* (CIER) est de soutenir et de faciliter une série d'activités entre ECCC et les communautés et organisations autochtones sur l'élaboration de documents de rétablissement, le partage des connaissances et de la langue, la lutte contre les menaces qui pèsent sur l'environnement, la survie des espèces terrestres en péril, leur rétablissement et la planification de l'utilisation des terres pour les espèces en péril. Le CIER gère également la mise à disposition de fonds pour le compte d'ECCC, y compris les frais de participation à des ateliers reliés à la LEP et le financement des capacités pour les projets sur les espèces en péril menés par les peuples autochtones.

L'atelier a été organisé et animé par le CIER et dirigé par ECCC. Caley Doran (Cape Croker Park Anishinaabe Cultural Experiences) a ouvert l'atelier par une prière et a raconté l'histoire de la Nation Anishinaabe du lac Supérieur sur l'origine des chauves-souris. Trois présentations clés ont suivi : "L'inscription potentielle de trois chauves-souris migratrices sur la liste de la *loi fédérale sur les espèces en péril*" par la biologiste consultante Wendy Eskowich (ECCC), le "Programme sur les chauves-souris du Service canadien de la faune" présenté par les biologistes Michael Anissimoff et Beth Thurber (ECCC), et "Favoriser la conservation des chauves-souris grâce à la collaboration autochtone" : Apakwaanajiin (chauves-souris) de Mnidoo Gamii (baie Georgienne)" présenté par le biologiste Steven Kell (Shawanaga First Nation). Une période de discussion a suivi, au cours de laquelle les participants ont été invités à partager leurs connaissances et leurs expériences sur les chauves-souris migratrices, à discuter des préoccupations actuelles et à découvrir d'autres projets d'intérêt présentés par les différentes communautés et organisations.

Les participants

L'invitation à cet événement en ligne a été partagée par ECCC à tous les groupes autochtones apparaissant sur les listes de contact régionales, ce qui représente 806 organisations. Pour le premier atelier (20 février), 96 personnes se sont inscrites pour participer à l'événement et 53 d'entre elles étaient présentes le jour même. Pour le deuxième atelier (28 février), 84 personnes se sont inscrites à l'événement et 45 d'entre elles ont participé à la journée. Les participants (sans compter le personnel du CIER et d'ECCC) représentaient 79 nations et organisations autochtones, trois entreprises privées et un établissement universitaire.

Liste des facilitateurs, traducteurs et présentateurs

Kate Cave (CIER)

Rachel Charette (CIER)

Kat Hewitt (CIER)

Caley Doran (Cape Croker Park Anishinaabe Cultural Experiences)

Wendy Eskowich (ECCC)

Michael Anissimoff (ECCC)
Beth Thurber (ECCC)
Steven Kell (Première Nation Shawanaga)
Nancy Lynn Hancock (Interprète)
Caroline Chandonia (Interprète)
Aaron Russell (Conference Doodles)

Objectif de l'atelier

L'objectif de ces ateliers était de permettre aux peuples autochtones de discuter des impacts possibles de l'inscription potentielle de trois espèces de chauves-souris migratrices (la chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*), la chauve-souris rousse de l'Est (*Lasiurus borealis*) et la chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*)) sur la liste des espèces en voie de disparition de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*. Les ateliers visaient à créer un espace éthique permettant aux participants d'exprimer leurs commentaires ou leurs préoccupations pour les inclure dans le registre public, afin de contribuer à la recommandation du ministre sur l'ajout ou non de ces espèces de chauves-souris à l'annexe 1 de la *loi sur les espèces en péril*.

Les objectifs des ateliers étaient les suivants :

- Communiquer les détails de la procédure fédérale d'évaluation et d'inscription potentielle des chauves-souris migratrices sur la liste fédérale des espèces en péril (LEP) ;
- Discuter du statut actuel des chauves-souris migratrices au Canada, y compris les menaces et les raisons de l'évaluation du COSEPAC et de la désignation comme espèces en voie de disparition ;
- Donner aux participants la possibilité de parler de l'importance des chauves-souris migratrices pour leurs communautés et d'exprimer leurs commentaires ou leurs préoccupations concernant l'inscription potentielle des chauves-souris migratrices sur la liste fédérale des espèces en péril ;
- Fournir un lieu pour établir des relations et entamer une discussion plus large sur le rétablissement des chauves-souris migratrices au Canada ;
- Faire en sorte que le personnel régional d'ECCE soit disponible pour participer à une séance de questions-réponses afin de clarifier le processus de rétablissement des espèces en péril et le financement disponible pour soutenir la participation des peuples autochtones à ce processus ;
- Permettre aux participants d'exprimer verbalement leurs commentaires ou leurs préoccupations concernant l'inscription potentielle des chauves-souris migratrices sur la liste fédérale des espèces en péril.

Aperçu des présentations

Présentation 1 : Prière d'ouverture et récit de Caley Doran (Cape Croker Park Anishinaabe Cultural Experiences)

Caley a commencé par une prière et a raconté l'histoire de la Nation Anishinaabe du lac Supérieur sur la création des chauves-souris.

Présentation 2 : L'inscription potentielle de trois chauves-souris migratrices en vertu de la loi fédérale sur les espèces en péril par Wendy Eskowich (ECCE - SCF)

L'objectif de la présentation était de partager des informations sur le processus de la *loi fédérale sur les espèces en péril* (LEP) (voir la figure 3 ci-dessous) en mettant l'accent sur l'inscription potentielle de trois espèces de chauves-souris migratrices sur la liste des espèces en voie de disparition, en vertu de la LEP fédérale. La LEP est conçue pour fonctionner en complémentarité avec les législations provinciales et territoriales, afin de prévenir l'extinction ou la disparition des espèces en péril et de rétablir les espèces disparues, en voie de disparition et menacées en raison de l'activité humaine. Le processus de consultation pour l'inscription potentielle des trois chauves-souris migratrices a été décrit, et les participants à l'atelier ont été invités à faire part de leurs commentaires sur l'inscription potentielle, au cours de l'atelier ou en les soumettant au registre de la LEP par la suite. Tous les commentaires reçus aideront le ministre à formuler sa recommandation d'inscrire ou non les chauves-souris migratrices sur la liste de la LEP. Lorsqu'il recommande l'inscription d'une espèce, le ministre tient compte des éléments suivants :

- Recommandations du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et du sous-comité sur les connaissances traditionnelles autochtones ;
- Commentaires soumis et informations concernant :
 - Si l'espèce soutient les moyens de subsistance (par exemple, par la récolte, la subsistance ou la médecine) ;
 - Impacts potentiels sur les activités humaines, y compris les coûts ou bénéfices culturels, sociaux ou économiques pour les individus, les communautés ou les organisations si les chauves-souris migratrices sont inscrites sur la liste LEP ;
 - Toute activité actuelle/prévue susceptible de chevaucher l'aire de répartition des chauves-souris migratrices et de nuire aux chauves-souris et/ou de détruire une partie de leur habitat ;
 - Toute autre information que les personnes choisissent de partager pendant la consultation.



Figure 3. Le processus fédéral de la LEP en ce qui concerne les chauves-souris migratrices. Adapté de la présentation de la LEP par Wendy Eskowich, ECCC-SCF.

Présentation 3 : Programme sur les chauves-souris du Service canadien de la faune par Michael Anissimoff et Beth Thurber (ECCC - SCF)

L'objectif de cette présentation était de donner un aperçu de la biologie des chauves-souris, des menaces qui pèsent sur elles et des rôles et responsabilités d'ECCC en matière de conservation des chauves-souris.

Biologie des chauves-souris :

- Il existe plus de 1400 espèces de chauves-souris dans le monde et leurs caractéristiques sont très variées.
- Il existe 18 espèces de chauves-souris au Canada
- Toutes les chauves-souris se nourrissent d'insectes et rendent de précieux services à l'homme en gérant les populations d'insectes nuisibles.

Pour survivre à l'hiver au Canada, les chauves-souris doivent soit migrer, soit hiberner. Trois espèces des chauves-souris migratrices pourraient être ajoutées à la liste LEP : la chauve-souris cendrée, la chauve-souris rousse de l'Est (figure 4) et la chauve-souris argentée.

Déclin des chauves-souris migratrices :

- La diminution annuelle des effectifs de chauves-souris cendrées est estimée à 21 %
- La diminution annuelle des effectifs de chauve-souris rousses de l'Est est estimée à 27%.
- L'estimation de la diminution annuelle des effectifs de chauve-souris argentées est de 29%

Pour les chauves-souris migratrices, l'accent est mis sur la mortalité causée par l'énergie renouvelable (c'est-à-dire les éoliennes), les turbines les plus hautes entraînant une plus grande mortalité de chauves-souris. La solution à ce problème pourrait être la "réduction opérationnelle", qui consisterait à arrêter les turbines lorsque des chauves-souris sont présentes ou susceptibles de l'être. Une autre menace, moins importante, est celle des agents pathogènes (virus, bactéries et champignons) provenant de l'importation de guano de chauve-souris en tant qu'engrais agricole.



Figure 4. Diapositive de la présentation de Michael Anissimoff et Beth Thurber sur les espèces de chauves-souris au Canada. On y voit une chauve-souris rousse de l'Est munie d'un dispositif de géolocalisation.

Présentation 4 : Favoriser la conservation des chauves-souris grâce à la collaboration autochtone : Apakwaanaajin (chauves-souris) de Mnidoo Gamii (baie Georgienne) par Steven Kell (biologiste pour la Première Nation Shawanaga)

L'objectif de cette présentation était de donner un aperçu des programmes de conservation des chauves-souris qui collaborent avec la Première Nation Shawanaga et d'autres Premières Nations dans la région de la baie Georgienne. Le projet Apakwaanaajin of Mnidoo Gamii a pour but de collaborer avec les communautés, de renforcer les capacités de recherche, d'établir des données de référence pour les services fonciers provinciaux, de recueillir des données scientifiques sur les chauves-souris et de combiner les données scientifiques avec les connaissances écologiques traditionnelles. Les objectifs généraux étaient d'identifier les habitats essentiels, d'étudier la diversité, l'abondance et les déplacements des chauves-souris. Les questions spécifiques ont été laissées à l'appréciation de chaque communauté. Les chauves-souris ont été capturées à l'aide de filets et marquées avec des émetteurs Motus (petits appareils qui utilisent des ondes radio pour suivre les mouvements des animaux), ce qui a permis de communiquer avec les tours Motus et les récepteurs portables. Grâce à ces derniers, les chercheurs ont pu repérer plusieurs sites de repos importants (figure 5).



Figure 5. Une chauve-souris cendrée avec deux petits, trouvée par des chercheurs en collaboration avec la Première Nation Shawanaga. Crédit photo : Steven Kell.

Résumé de la discussion

Thèmes clés et résumé des questions-réponses

Les thèmes principaux sont mis en évidence ci-dessous. Une version résumée de la partie questions-réponses de l'atelier est également présentée.

De nombreux chi-miigwech (remerciements) ont été adressés à Caley Doran pour avoir partagé son histoire et sa prière.

Des questions ont été posées et des discussions ont eu lieu pour clarifier les protections juridiques prévues par la LEP, comme la distinction entre une résidence et un habitat essentiel ou ce que cela signifie pour un habitat d'être un habitat essentiel efficacement protégé par les provinces et les territoires. Les participants ont également demandé si les espèces étaient protégées en dehors de leur habitat essentiel.

Des questions et des inquiétudes ont été exprimées sur la manière dont l'habitat essentiel est identifié et sur les implications de cette identification pour les pratiques forestières et agricoles, qui sont importantes pour les Premières Nations. Les participants ont souhaité savoir si l'identification de l'habitat essentiel se faisait en collaboration avec les communautés autochtones et si le SCF envisageait d'organiser un atelier sur la désignation de l'habitat essentiel.

Des questions et des commentaires ont été formulés sur les éoliennes et sur les différentes conceptions possibles ou sur les moyens de dissuasion susceptibles d'être efficaces. Les participants étaient généralement favorables aux mesures d'atténuation visant à soutenir la conservation des chauves-souris. Un participant a déclaré qu'il pensait que les éoliennes étaient nocives pour la santé humaine et pour tous les êtres vivants. Un commentaire a été fait sur le fait que les auvents déroulants sur les maisons sont une source potentielle de mortalité pour les chauves-souris.

Les participants ont manifesté un grand intérêt pour les chauves-souris et ont formulé plusieurs commentaires sur l'importance culturelle et écologique des chauves-souris. Plusieurs participants ont exprimé leur soutien à l'inscription des chauves-souris migratrices sur la liste fédérale des espèces en péril, afin d'assurer leur protection, et plusieurs participants ont indiqué que les chauves-souris avaient une importance culturelle pour eux ou pour leur groupe autochtone. Un participant a souligné que les chauves-souris sont une espèce importante et qu'elles font partie de la nature. Certains participants ont indiqué qu'ils aimaient les recherches effectuées sur les chauves-souris et d'autres ont fait part des recherches et des projets sur les chauves-souris auxquels ils participent. Des commentaires ont été formulés au sujet d'organisations autochtones souhaitant aider et/ou lancer leurs propres programmes de conservation des chauves-souris, y compris des demandes de ressources financières (p. ex. protocoles de surveillance des chauves-souris) pour que les gardiens autochtones puissent

mettre sur pied leur propre programme. En général, de nombreux commentaires ont fait état d'un intérêt pour la participation aux efforts de conservation

Annexe A. Ordre du jour de l'atelier

L'heure	Points de l'ordre du jour	Présentateur
12:00 - 12:01	Bienvenue	Rachel Charette / Kat Hewitt
12:01 - 12:09	Prière d'ouverture et récit	Caley Doran
12:09 - 12:19	Introductions, ordre du jour et gestion interne, activité de nuage de mots	Rachel Charette
12:19 - 12:44	L'inscription potentielle de trois chauves-souris migratrices sur la liste de la <i>loi fédérale sur les espèces en péril</i>	Wendy Eskowich
12:44 - 13:05	Programme sur les chauves-souris du Service canadien de la faune	Michael Anissimoff et Beth Thurber
13:05 - 13:24	Favoriser la conservation des chauves-souris grâce à la collaboration des populations autochtones : Apakwaanajiin (chauves-souris) de Mnidoo Gamii (baie Georgienne)	Steven Kell
13:24 - 14:00	Mise à jour de l'enregistrement graphique ; questions et réponses	Rachel Charette / Kat Hewitt

